

GARDERIE EXTRA-SCOLAIRE 2011-2012

La garderie extra-scolaire permet aux parents qui en ont besoin de faire garder leur enfant avant ou après l'école moyennant **1,50 €** le matin et **1,50 €** le soir.

Les tickets seront en vente aux heures de garderie **au prix de 15 € le carnet, chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, ne pas cumuler le paiement des tickets de cantine avec ceux de la garderie.**

GARDERIE DU MATIN – 7h 30 – 8h 20 dans le préfabriqué à côté de la maternelle (entrée par l'extérieur).

- Remettre votre ticket à l'arrivée de l'enfant à Mme BOUVIER,
- Les enfants devront avoir **3 ans révolus**,

GARDERIE DU SOIR – 16h30 – 18 h.

- Mme VIGNE Andrée et Mme PIROIR Marie-Thérèse assureront la garderie.
- Les enfants devront avoir **3 ans révolus**,
- Le nombre de places est limité à **20**, compte tenu des normes de sécurité à respecter,
- Un tableau d'inscription est à votre disposition dans le couloir côté maternelle pour une durée de deux semaines ainsi qu'une boîte aux lettres où vous déposerez votre ticket correctement rempli (nom et date),
- Prévoir un goûter.

Seuls les parents peuvent inscrire leur enfant, un changement de dernière minute doit rester exceptionnel et le ticket ne sera en aucun cas rendu.

La Commission Affaires Scolaires
Mme FOYER Delphine
Mme MEGUERDITCHIAN Cécile